

Coordonner les nouvelles zones d'activité et densifier au maximum les nouvelles zones

L'agrandissement des zones d'activité dédiées notamment à l'artisanat et à l'industrie anime les réflexions dans de nombreuses communes jurassiennes. Depuis le début, les informations sur les projets en cours ont été régulièrement relatées par la presse régionale. Les projets se succèdent à une fréquence qui s'accélère.

Bien qu'on puisse comprendre les soucis des autorités communales qui se préoccupent de leur développement économique les actions en cours n'apparaissent, pour l'heure, pas vraiment coordonnées. La disponibilité de terres à bâtir pour les entreprises est nécessaire, cependant une offre trop abondante entraîne toute une série d'inconvénients :

Gaspillage du sol et des terres agricoles, concurrence entre les communes et pression à la baisse sur les prix des terres, endettement des collectivités publiques ou des sociétés de développement économique pour équiper les nouvelles zones...

Cette liste qui n'est de loin pas exhaustive, elle appelle les questions suivantes :

- Le gouvernement a-t-il mené une analyse sur les besoins en terrains à bâtir à court et moyen terme ?
- Quels sont ces besoins et comment doivent se répartir les surfaces sur le territoire jurassien ?
- Les Services de la promotion économique et de la l'aménagement du territoire coordonnent-ils les réflexions en cours ?
- Enfin et compte tenu du caractère non renouvelable du sol, est-ce que des mesures visant une obligation de densification des terres agricoles mises en zone à bâtir seront prises, dans le cas contraire, le gouvernement serait-il disposé à étudier comment il pourrait imposer de telles règles ?

Nous remercions le gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 23 mars 2011

Groupe PDC-JDC

Marcel Ackermann

Handwritten signatures and names, including: P. Frey, M.-Fr. Chenat, A.B., J. Chabat, and others.